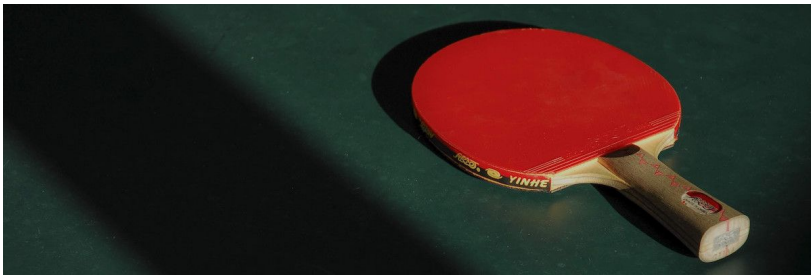




DEJEPS Tennis de Table  
Directeur technique  
entraîneur  
agent de développement

📍 CREPS - Site de Châtenay-Malabry



Le Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, spécialité "Perfectionnement Sportif" mention "Tennis de Table" permet d'être salarié au sein de clubs associatifs en tant qu'entraîneur, agent de développement ou coordonnateur de projet sportif.

## » Vidéo de présentation du DEJEPS

▶ [Lien vidéo](#)

### Webinaires d'information :

Mercredi 6 mars 2024 à 10h → [s'inscrire](#)

Mercredi 17 avril 2024 à 10h → [s'inscrire](#)

Après votre inscription, vous recevrez par mail le lien de connexion à la webconférence .

## » Objectifs et compétences visées

Permettre au stagiaire d'acquérir les compétences et le savoir-faire du métier d'entraîneur sportif, de coordonnateur de

## » Les chiffres clés 2022 / 2023 :

- 80 % de réussite
- 80 % de satisfaction

## » Organisation de la formation

- Formation en alternance d'une durée de 10 mois
- Durée de la formation : 1 207 h
  - 707 heures en centre dont 7 h de positionnement
  - 500 heures en entreprise

## » Conditions d'accès à la formation

- Être titulaire
  - du PSC1 ou d'un diplôme équivalent
  - du certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC ) pour les 18 - 25 ans
  - du certificat médical de non contre-indication
- Être capable de justifier
  - d'une attestation d'encadrement en tennis de table pendant 250 heures au moins durant une saison sportive délivrée par un club, un comité départemental ou une ligue affilié à une fédération sportive agréée
  - d'une attestation de licence en tennis de table délivrée par un comité départemental ou une ligue régionale affilié à une fédération sportive agréée et couvrant trois saisons sportives dans les cinq dernières années
  - ou d'un diplôme justifiant de la dispense des exigences préalables à l'entrée en formation EPEF (voir le dossier complémentaire)

## Accompagnement des personnes en situation de handicap

---

Cette formation est organisée en partenariat avec la Ligue Île-de-France de tennis de table.



---

### » Épreuves de sélection

- Une épreuve orale
  - Un entretien de motivation
  - Présentation d'un dossier rédigé par le candidat sur son expérience d'animation et de pratique, ses capacités d'expression, ses motivations, l'engagement dans la discipline, le projet professionnel.
- Une épreuve écrite

### » Positionnement

A l'issue des tests de sélection, les candidats admis à entrer en formation sont convoqués à un entretien individuel, dont l'objectif est de présenter les attendus et le déroulé de la formation, situer les acquis du stagiaire au regard des exigences du diplôme, construire le plan de formation individualisé du stagiaire et orienter éventuellement le stagiaire vers des structures d'alternance.

La certification passe par la validation de chaque Unité de Compétence de façon indépendante. Chaque UC est sanctionnée par des épreuves certificatives et il est possible de valider chaque UC indépendamment les unes des autres.

#### 📄 Référentiel de certification des unités capitalisables

**Métier concerné** : Entraîneur coordonnateur

**Certificateur** : Ministère des Sports & des Jeux Olympiques & Paralympiques

**Date d'enregistrement de la certification** : 01/12/2023

**Niveau** : 5

**Code ROME** : G1204

**Formacode** : 15408 & 15436

**RNCP** : RNCP37576

Code session CPF : 240337

📄 Annexe de l'arrêté

#### » **Lieu principal de la formation** :

Châtenay-Malabry

Pour toutes demandes d'informations concernant une démarche d'inscription vous pouvez adresser un message à l'adresse suivante en indiquant la formation souhaitée : [formation@creps-idf.fr](mailto:formation@creps-idf.fr)

Nous vous demandons de ne pas venir sur les sites d'accueil du CREPS (Châtenay-Malabry ou Vaires-sur-Marne) sans un rendez-vous préalable.

#### **Restauration et hébergement pendant la formation :**

Le CREPS Île-de-France vous propose une restauration et une possibilité d'hébergement à des tarifs spécifiques.

Vous pouvez vous renseigner en contactant le service réservation ou en suivant le lien suivant : **réservation**



## DATES CLÉS

### Session de Formation en cours

septembre 2023 (04/09/2023 -  
25/06/2024)

### Période d'inscription

Du 19/01/2024 au 16/06/2024

#### Sélections

juillet 2024 (01 - 02/07/2024)

#### Positionnement

juillet 2024 (03/07/2024)

#### Session de Formation

septembre 2024 (02/09/2024 -  
24/06/2025)

 *Complétude avant 23/06/2024*



## FINANCEMENT

- ✓ Apprentissage
- ✓ Autofinancement
- ✓ Compte Personnel de Formation (CPF)
- ✓ Demandeurs d'emploi - Conseil régional
- ✓ Employeur milieu associatif
- ✓ Employeur public
- ✓ Employeur structure commerciale (privé)
- ✓ OPCO
- ✓ Politique de la ville - dispositif SESAME
- ✓ Projet de Transition Professionnelle
- ✓ contrat de professionnalisation

Frais de dossier : 25 €

Heures centre : 700

Heures structure : 500

Tarif Formation : 9100 €

\*Frais de dossier non remboursables

**Mobilisation CPF**



## CREPS - Site de Châtenay-Malabry

1 Rue du Docteur Le Savoureux  
- 92290 Châtenay-Malabry

### SECRÉTARIAT

Sylvie ARISTANGÈLE

 01 41 87 18 42

 [sylvie.aristangele@creps-idf.fr](mailto:sylvie.aristangele@creps-idf.fr)



### COORDINATION

Christian KERVROËDAN

 [christian.kervroedan@creps-idf.fr](mailto:christian.kervroedan@creps-idf.fr)

## Partenaires de la formation

---

-  Délégation Régionale  
Académique à la Jeunesse, à  
l'Engagement et aux Sports
-  Dispositif Sésame